

Conseil municipal du 14 Septembre 2017

Sont excusés :

- Christine RENAULT qui donne procuration à Patrick THEBAULT

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'il y a des remarques à formuler sur le dernier compte rendu. Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Validation de l'inventaire des zones humides
- Acquisition d'un chemin privé
- Attribution du marché pour la réfection des granges du Bois Baudron

➤ **Validation de l'inventaire des zones humides**

La commune s'est engagée à réaliser son inventaire des zones humides. Cette étude répond aux exigences réglementaires des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) précisés par les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE), entre autres, afin de pouvoir élaborer ou réviser les documents d'urbanisme elles doivent être pris en compte dans les documents d'urbanisme.

L'inventaire a donc été réalisé sur Mauzé en associant tous les propriétaires selon la méthodologie d'inventaire a été déterminée par la loi du l'eau et le SAGE Thouet.

Le bureau d'étude SAS NCA Environnement chargé de la réalisation de cet inventaire a présenté le compte rendu de l'étude ainsi que la cartographie des zones humides de la commune validée par le groupe d'acteurs locaux.

Un surface de 155.21 ha de zones humides a été inventoriée ce qui représente 3.13 % du territoire communal.

Après débat, le conseil municipal approuve le recensement des zones humides et sollicite l'avis de la commission locale de l'eau.

➤ **Validation de la convention avec le SAMR**

L'association SAMR un recruté un éducateur sportif en contrat d'avenir, elle propose de le mettre à disposition de la commune un éducateur sportif sur le temps des TAP au tarif de 6€/ heure.

Conscient de l'intérêt de pouvoir proposer des activités sportives encadrées par un professionnel, le conseil municipal approuve la convention qui définit les modalités de mise à disposition.

➤ **Validation de la convention avec Saint Jean de Thouars**

Afin de pouvoir permettre au plus grand nombre d'enfants de Saint Jean de Thouars de fréquenter le centre de loisirs de Mauzé Thouarsais le mercredi après-midi, il a été mis en place un transport entre l'école de Saint Jean et le Centre de Loisirs installé à Rigné les mercredi midi.

Ce transport est pris en charge par la commune de Mauzé-Thouarsais.

Monsieur le Maire propose une convention avec la commune de Saint-Jean qui permette à cette dernière de participer financièrement au fonctionnement de la navette à hauteur de 200 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la convention proposée.

➤ **Vente d'un terrain rue du Pré Long**

Il est proposé de vendre les parcelles AE 204, 206, 345, 325, 327, 318 d'une contenance totale de 675m² à Monsieur et Madame BICHON Serge. Le prix est fixé à 26€/m².

Le conseil municipal accepte de vendre lesdites parcelles à Monsieur et Madame BICHON.

➤ **Présentation du projet de réhabilitation de la salle de Rigné**

Monsieur le Maire présente le compte rendu du dernier rendez-vous avec le Maître d'œuvre.

Les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes de Rigné vont s'organiser en 8 lots :

- Charpente bois
- Couverture tuiles / zinguerie
- Menuiserie aluminium
- Isolation thermique par l'extérieur avec enduit
- Plafonds suspendus
- Peinture / revêtements muraux
- Chauffage / ventilation
- Electricité

L'estimation des travaux au stade de l'APD s'élève à 240 000 € TTC.

Le chantier devrait commencer le 6 novembre pour une durée de 4 mois.

➤ **Soutien à l'association Mauzé-Sport-Nature**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de la nouvelle association Mauzéenne : Mauzé-Sport-Nature pour aider à la mise en place de l'association.

Il propose, comme cela a été fait pour d'autres créations d'associations de leur octroyer une subvention de 500€.

Le conseil municipal décide d'accepter cette proposition.

➤ **Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau du SEVT 2016**

Monsieur RABY, délégué au SEVT présente les grandes lignes du rapport sur le prix et la qualité de l'eau. Ce rapport est à disposition pour consultation à la mairie.

➤ **Acquisition d'un chemin privé**

Monsieur le Maire propose que la commune acquière le chemin privé qui donne sur la rue de la Lande ; le conseil municipal accepte.

➤ **Attribution du marché pour la réfection des granges du Bois Baudron**

Dans le cadre du projet de réhabilitation du château du Bois Baudron et de la requalification du site, il est proposé d'intervenir sur la sécurisation des annexes, notamment en révisant la toiture et en réparant les murs.

Serge MUSSET présente les résultats de la consultation. Il propose de retenir l'offre de l'entreprise LOPEZ accompagnée pour la maçonnerie par l'entreprise HUART et BURROT qui s'élève au total à : 41 548.33 €HT.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils ont des points à aborder.

Monsieur THEBAULT propose de mettre en place des animations régulières autour du livre en vue de préparer la création de la médiathèque qui prendrait place dans le château du Bois Baudron. Ces animations permettraient de créer une dynamique autour de la lecture et ainsi attirer les futurs utilisateurs de la médiathèque.

Monsieur le Maire clôt le conseil à 22h45.